

moi, tenu ici même le langage le plus sévère sur M. le prince de Metternich, sur l'empereur de Russie et sur tant d'autres, on a le droit de dire ce qu'on pense du principal secrétaire d'Etat de S. M. britannique.

Eh bien, je dirai franchement que, selon moi, c'est lui qui est le plus grand coupable, c'est lui qui est le véritable exécutif des cantons catholiques, de l'indépendance et de la liberté helvétiques; c'est lui qui, par ses délais, calculés, a rendu dérisoire, à force d'être tardive, l'œuvre de la médiation; c'est lui qui a exigé une entente préalable sur les conditions et sur les détails, avant d'exiger la cessation des hostilités; c'est lui qui, tout en faisant mine d'accepter enfin la note commune, faisait presser l'accélération de cette guerre par son ministre à Berne; c'est lui enfin qui, seul en Europe, après le mal consommé, et lorsqu'un sentiment d'horreur et d'indignation unanime s'est emparé de tous les hommes sages et de tous les honnêtes gens d'Europe, c'est lui qui s'est constitué l'avocat de la spoliation, qui a déclaré en plein parlement qu'il n'y avait rien à blâmer, rien à réclamer; c'est lui enfin qui maintenant entoure de son patronage et de son approbation les horreurs de la liberté et de la justice en Suisse. Oui, c'est lui! [Mouvement.]

Messieurs, je le dis en gémissant, car, vous le savez, je suis le partisan déclaré, persévérant, invétéré, de l'alliance anglaise. Il y a plus, non-seulement je ne me suis jamais fait l'écho de toutes ces déclamations qui se faisaient entendre contre l'Angleterre et contre l'alliance anglaise; mais j'ai toujours été et je suis encore l'admirateur sincère et passionné de cette grande nation anglaise qui a été si longtemps la maîtresse du droit et de la liberté. Toutefois, ces sentiments, si profonds dans mon cœur, ne peuvent pas m'imposer silence en présence de la justice outragée par quel motif? Pour le savoir, il faut seulement envisager ensemble des actes de lord Palmerston; je n'en signale qu'un seul. L'homme infiniment respectable et considérable qui représente aujourd'hui la politique anglaise en Suisse, où doit-il se rendre en quittant la Suisse? A Constantinople. Qu'y faire? Y diriger cette guerre déplorable qu'il fait l'Angleterre contre la Grèce, contre cette jeune royauté, contre cette nationalité héroïque qui devrait être l'enfant chéri de l'Europe, entouré de sa plus tendre sollicitude, qui a été créé et nourri par la politique européenne, d'accord avec l'Angleterre, dans une de ses inspirations les plus généreuses. [Assentiment.]

Eh bien, c'est tout le contraire que fait le ministre dont je parle. Il ne s'est pas contenté de décrier la Grèce, de la vilipender, de l'insulter dans un langage dont on n'est jamais servi entre des peuples alliés, et surtout quand on a l'honneur de représenter un grand peuple vis-à-vis d'un Etat faible et naissant; il fait plus, il encourage la révolte; il donne asile aux généraux armés contre leur roi; il a fait mourir à la peine cet illustre ministre, M. Coletti, dont l'éloge est si bien placé dans la bouche des amis de la liberté. [Vive approbation.] Hier encore, ses agents fomentaient à Paris une odieuse agression; en un mot, il n'y a pas de quoi? Est-ce qu'il y a des Jésuites en Grèce? Non, il y a, il faut le dire, il y a l'influence française, légitimement et naturellement établie, à la suite de nos sympathies unanimes pour la Grèce, et lord Palmerston ne peut pas la supporter. Et pourquoi a-t-il persécuté la liberté et la justice en Suisse? Au fond, vous le sentez, vous; c'est parce que la cause de la liberté et de la justice dans ce pays était la cause appuyée et encouragée par la France. [Très-bien! très-bien.]

Et c'est là le rôle qu'un fait jouer à la grande et noble Angleterre! à elle si religieuse, si libérale, si solidement organisée; on lui impose la mission de poursuivre la religion, la liberté et l'ordre social, hors de chez elle, uniquement par haine de la France!

Messieurs, j'ai besoin de le dire, nous avons, nous aussi, de tristes pages dans notre histoire, mais je ne sache rien qui ressemble à cette tactique odieuse. Nous avons imposé aux peuples étrangers le joug du despotisme, d'un despotisme glorieux, mais nous commençons par le subir et l'aimer nous-mêmes [c'est vrai]; nous avons même porté au bout de nos baïonnettes l'anarchie et la dévastation dans beaucoup de pays de l'Europe, mais nous avons commencé par être nous-mêmes ébranlés par ce délire que nous propageons au dehors. Ce que nous n'avons jamais fait, messieurs, c'est de garder pour nous les bienfaits de l'ordre, de la liberté, de la justice, de la hiérarchie sociale, et d'aller au dehors soudoyer, fomenter, patronner le désordre et la tyrannie. [Bravos prolongés.] Non, grâce au ciel, la France n'a point cet égoïsme et cet aveuglement à se reprocher. Mon cœur lui rend avec bonheur cet hommage, non pas dans un étroit et mesquin esprit de patriotisme exclusif que j'ai toujours réprouvé, mais pour obéir au sentiment de la justice outragée, qui se fait enfin jour, et qui m'arrache ce cri d'indignation trop longtemps comprimé. [Nouveaux applaudissements.]

J'ajoute, Messieurs, que l'Angleterre n'agira pas toujours aussi impunément. Non, dans tous ces pays où naît, où se relève la bienfaisante liberté, mais où, par suite de l'infirmité humaine, le monstre de l'anarchie se presse toujours à côté de la liberté, il ne lui sera pas toujours donné d'aller tendre la main non pas à la liberté, mais à l'anarchie, au désordre, à l'oppression, comme elle fait aujourd'hui en Suisse, en Grèce, en Espagne, peut-être même en Italie... je ne le sais pas pour l'Italie... mais je le crains. Non, cette politique ne peut pas rester impunie. Si elle n'y renonce pas (et personne ne le souhaite plus ardemment que moi), qu'elle le sache bien, les flammes de l'incendie qu'elle aura partout allumées se retourneront un jour contre elle-même; elles traverseront ce détroit et cette mer qui lui servent de boulevard; elles iront lui apprendre que la liberté, la justice et l'ordre, ne sont pas l'appanage exclusif d'une seule nation de la terre, et qu'il n'y a pas de peuple assez bien constitué, assez sûr de sa force, pour oser entreprendre d'aller sacrifier partout au radicalisme ces biens inappréciables, afin de s'en réserver à lui-même le monopole. [Approbation unanime.]

Maintenant, Messieurs, faut-il, comme disaient les magistrats d'autrefois, passer du grand criminel au petit criminel, et examiner la politique que le ministère a suivie dans cette affaire? Pour ma part, je n'en ai ni la force ni le loisir.

Je crois que le ministère a eu de bonnes intentions, je lui en sais gré, je lui rends hommage. Je crois qu'il était dans son droit, et je ne crois pas qu'après la lumineuse démonstration de M. le duc de Broglie, il puisse rester en doute sur ce point, mais je crois que sa conduite n'a répondu ni à ses intentions ni à son droit; je crois qu'elle a porté l'empreinte du vice que je lui reproche toujours, de la faiblesse, et d'une triste faiblesse.

Faiblesse récente, dans ce besoin maladif après tant de leçons, tant de douloureuses expériences, de tendre, je ne dirai pas la joue, mais la main à lord Palmerston. [Mouvement.] Et ensuite faiblesse ancienne, en ce que, s'il avait été plus énergique et plus fort, plus sympathique avec le sentiment populaire dans l'affaire de Cracovie et dans l'affaire de Ferrare, il aurait été bien autrement fort pour intervenir comme il le voulait dans la question suisse. Faiblesse, enfin, plus ancienne encore, lorsqu'il y a deux ans, on a évoqué devant lui, dans les discussions de l'autre Chambre, le fantôme de cette congrégation qui joue un si grand rôle maintenant dans la politique. M. le président du conseil ne l'a pas re-

poussé; il savait très bien qu'au fond il n'y avait rien de sérieux dans toutes ces dénonciations passionnées dont l'origine lui est si bien connue; il est trop éclairé, trop impartial, trop étranger aux mauvaises rancunes et aux mauvaises passions de ce temps, pour ne pas savoir qu'il n'y avait là qu'une comédie. Il n'a pas eu le courage, la force de le dire; et voici que deux ans après, ce fantôme, qu'il a adressé en quelque sorte, pour plaire à des passions qu'il ne partageait pas, se dresse devant lui sous la forme d'une levée de bouilliers anarchiques au-delà du Jura, et sous la forme d'un affront diplomatique au-delà de la Manche.

Eh bien, il a été puni par où il a péché. C'est ce qui arrive presque toujours dans ce monde, heureusement; c'est là ma consolation, quand je pense à des criminels bien autrement sérieux que le Gouvernement. Oui, heureusement, jamais dans l'ordre politique, on ne devient le complice ou l'instrument du mal, sans que ce mal ne devienne tôt ou tard un châtiement. La loi du devoir, vous savez ce qu'elle est: Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même. Mais la loi de la justice ajoute aussitôt: Il te sera fait comme tu aurais fait à autrui.

Eh bien, Messieurs, voilà ce qui arrivera à la Suisse radicale: elle subira le sort qu'elle a préparé à autrui. Et je ne sais quelle intervention posthume dont il me paraît que personne du reste, ne parla ni ne rêve. Je ne suis pas dans les affaires; je ne parle pas de la politique du jour ni de la politique de demain. Mais il m'est permis de plonger dans les profondeurs de l'avenir le regard assuré d'un homme qui croit en la justice divine; il m'est permis de dire avec Bossuet: L'action contre la violence et l'iniquité est immortelle! Eh bien, Messieurs, soyez sûrs d'une chose, c'est que la Suisse radicale, qui a substitué le droit du plus fort au droit de la justice, apprendra un jour à connaître par elle-même ce que c'est que le droit du plus fort. Elle a substitué une conquête à une alliance. Eh bien, elle saura ce que c'est que la conquête; et quand elle le saura, quand on viendra l'insulter: à sa déroute. . . et ne sera pas moi, certes, qui le ferai, ce ne sera peut-être pas de mon vivant. . . mais quand on viendra le fouler aux pieds, et quand elle se plaindra, eh bien, on lui rappellera ce qu'elle a fait en 1847; et, au milieu des dérisions de ses vainqueurs, il lui manquera toujours, dans son humiliation et sa déroute, cette oraison funèbre qui console et qui honore toutes les défaites, même les plus tristes, les larmes des honnêtes gens! ce tribut de respect et de sympathie qui a été si largement payé aux cantons primitifs.

Voilà ce que j'avais à dire pour la Suisse radicale. Quant à la Suisse catholique ou conservatrice, car c'est la même chose, je lui dirai de ne pas trop compter sur cette justice faite par l'étranger, de ne pas l'appeler surtout, et en général de ne plus compter, pour quoi que ce soit, sur l'étranger, de ne compter que sur elle-même, de ne puiser sa force que dans l'union, dans le sacrifice de toutes les rancunes, de tous les ressentiments qui ont divisé les gens religieux, et surtout dans le précepte de la liberté religieuse.

Je ne répéterai pas ici, mais je vous rappellerai les expressions si éloquentes de l'honorable M. Villemain, lorsque, l'année dernière, à propos de la Pologne, dont j'aime à rapprocher la cause de celle de la Suisse, puisque c'est au fond la même, il disait qu'un peuple qui veillait auprès de ses autels, dans la prière, l'humilité, sur le dépôt de sa liberté, de sa nationalité, ne courait jamais risque de voir s'éteindre cette flamme sacrée.

Un mot encore, et ce sera le dernier, à l'adresse de la France. La France, après ce qui vient de se passer, se trouve dans la situation que voici: le drapeau que vous avez vaincu à Lyon, en 1831 et en 1834, ce drapeau-là est aujourd'hui relevé de l'autre côté du Jura. (Sensation.) Il est relevé sur la frontière la plus vulnérable de la France, et ce qui est bien plus grave, il y est appuyé par l'Angleterre! A l'intérieur, vous savez ce que vous n'aviez pas en 1831 ni en 1834, des symboles très avoués, publics, croissantes, pour la Convention et pour la Montagne, l'apologie systématique de tous les crimes qui peuvent désoler ou déshonorer une nation. Eh bien, je ne veux être ni optimiste, ni alarmiste, je ne demande aucune mesure d'exception, au contraire; je crois que nos lois et nos institutions suffisent parfaitement à la défense de la société, mais c'est à condition que les honnêtes gens se dévouent tous à cette œuvre.

Je demande donc que les honnêtes gens ouvrent les yeux et sachent à quoi s'en tenir sur les périls de la situation; qu'ils s'arment d'une triple résolution à l'encontre des ennemis intérieurs qui nous menacent. Pour moi, ma conviction est que le plus grand des maux dans une société politique, c'est la peur. Dans cette époque infâme et sanglante que l'on veut à toute force réhabiliter, savez-vous quel a été le principal de toutes nos catastrophes? c'est la peur! (Très-bien!) Oui, la peur qu'avaient les honnêtes gens des scélérats, et même la peur que les petits scélérats avaient des grands. (Très-bien! très-bien!)

N'ayons pas cette peur, messieurs, ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie, de l'audace! Que les honnêtes gens aient aussi, quand il le faut, leur audace. Qu'ils s'unissent pour défendre énergiquement nos glorieuses institutions conquises en 1789 et 1830. Défendons-les au dedans et au dehors en montrant notre horreur pour tout ce qui ressemble à 1792 et à 1793. Que ce soit là notre politique; que ce soit le principe de l'union entre nous tous qui voulons au fond la même chose: la liberté, l'ordre et la paix. Veillons surtout sur la liberté; apprenons par ce qui se passe au-delà du Jura combien est si dangereux de ne pas savoir la tolérer, la comprendre, la supporter, même chez ceux dont nous ne partageons pas les idées, les croyances, les affections. N'oublions pas que cette liberté vient d'être immolée en Suisse et trahie par l'Angleterre, mais que la France a pour destinée d'en être à jamais le drapeau et le sauvegarde. (Acclamations très-vives d'approbations.)

NEW-YORK ET BOSTON.—Nous voyons par le *Courrier des Etats-Unis* qu'à New-York en 1846 il est arrivé 2293 vaisseaux et en 1847 il en est arrivé 3147, faisant une augmentation de 854 vaisseaux; le tonnage y était en 1846 de 703,165 tonneaux, et l'année suivante de 865,030, donnant en 1847 une augmentation de 261,000 tonneaux. A Boston, en 1846, il est arrivé 2090 vaisseaux; en 1847, 2739, donnant en 47 une augmentation de 649 arrivages; en 1846, le tonnage y était de 302,901 tonneaux; en 1847, id. 375,572; l'augmentation, en 1847, a donc été de 72,000 tonneaux.—Les exportations et importations à ces deux ports ont été comme suit:

New-York. Boston. Export. Import. Export. Import. 1846 36,393,863 70,269,794 8,245,824 21,284,800 1847 52,879,274 95,036,257 10,513,132 46,110,761 Quelle différence en faveur de 1847! mais aussi quelle disproportion dans les exportations comparées aux importations!



MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 7 MARS 1848.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Vendredi, 3 mars 1848.

Après quelques affaires de routine, le col. Prince se lève et annonce à la Chambre qu'on lui a demandé de proposer une adresse en réponse au discours du trône, ce qu'il fait avec le plus grand plaisir. Il trouve que le discours du trône est un excellent discours, et il est heureux de pouvoir faire une motion en cette occasion. La dessus, l'hon. membre entre dans de longues considérations sur les différentes parties de ce discours, et en vient finalement à l'amendement proposé par l'opposition, et dans laquelle celle-ci déclare qu'elle n'a pas de confiance dans le présent ministère. L'hon. membre, lui, ne voit pas pourquoi on n'aurait pas de confiance en ce ministère, puisque selon lui c'est un ministère honnête, industrieux et pur. Il se déclare donc opposé à cet amendement; car, lui, il a pleine confiance dans le ministère du jour.

M. Christie se lève et seconde la motion du col. Prince. Selon M. Christie, jamais ministère n'a rendu de plus grands services au pays que celui qui régit actuellement le pays. Puis l'hon. membre entre dans l'éloge du ministère, et termine en disant qu'il votera toujours pour toute mesure qu'il croira bonne, quelque soit le membre de la Chambre qui la propose.

Après quelques mots de la part de M. Stevenson, M. Baldwin prend la parole. Il trouve que MM. Christie et Prince savent peu quels sont les usages constitutionnels en attribuant le discours du Gouverneur à d'autres qu'aux ministres eux-mêmes. Quant à M. Christie, il avoue que le comté de Gaspé demeurant lié à M. Christie, M. Christie veut aussi demeurer lié au comté de Gaspé; voilà pourquoi il loue tant l'administration du jour de ses bills en faveur de ce comté. Quant à la réduction de la liste civile, M. Baldwin fit remarquer à M. Christie que ce n'était pas le ministère actuel qui l'avait faite, mais bien l'administration dont lui (M. Baldwin) faisait partie. Quant au col. Prince, M. Baldwin avouait que lui (M. Prince) avait droit de dire que le ministère du jour avait passé dans la dernière session 110 bills; mais selon lui, il aurait dû ajouter que ces bills n'avaient coûté aux ministres aucunes peines, puisqu'ils étaient copiés des lois anglaises. D'ailleurs, parmi ces bills, l'hon. membre se trouverait fort en peine d'en montrer un bon. C'était là une raison de plus pour lui de se croire en droit de proposer le vote de non-confiance. Il ne ferait pas l'énumération des actes mauvais et des omissions du présent ministère; la liste en serait trop longue et ce serait un travail trop ennuyant pour la Chambre. Il considérait que le ministère n'avait jamais eu la confiance du peuple, et que ce n'était que grâce aux intrigues et aux basses menées d'un Gouverneur Général que l'on pouvait attribuer la majorité factice que ce ministère avait obtenue. Mais enfin la grande voix du peuple s'était fait entendre, sa volonté s'était manifestée; il faut céder. Pour lui en particulier, l'hon. membre est heureux de voir qu'enfin le peuple a pu triompher, et que lui (M. Baldwin) puisse par sa motion assurer le pays et lui-même "qu'il y a enfin espérance d'avoir un gouvernement constitutionnel."

L'hon. M. Cayley se lève alors et commence un très long discours en défense des actes du ministère. Ce discours, nous ne aurions le donner tout au long, et l'analyser est chose trop difficile. Qu'il nous suffise de dire que l'hon. membre a défendu ou essayé de défendre ses collègues et lui-même; c'était la dernière fois qu'il devait le faire en sa qualité de ministre; il y a mis toute son âme et toutes ses forces, et a terminé par les paroles suivantes adressées à l'hon. M. Baldwin. "L'honorable membre est-il prêt, relativement à ce qui a paru dans son adresse aux électeurs du quatrième Riding d'York, à demander un changement dans la représentation de la province, changement qui serait fait pour donner au Bas-Canada la supériorité du nombre?" M. Baldwin répond: "Je n'ai jamais dit cela." "J'avais compris, reprend M. Cayley, que vous étiez disposé à arranger la représentation par une proportion numérique qui donnerait au Bas Canada une plus grande représentation, puisqu'il possède une population plus considérable.—C'est là une question un peu délicate.—Néanmoins je donne avis que bientôt je demanderai une réponse à ce sujet.—Je voterai contre l'amendement proposé."

M. Price commence ensuite à faire la revue des actes du ministère. (Nous éparignons à nos lecteurs cette revue; ils savent déjà assez ce que le ministère a fait). Puis il déclare qu'à son avis jamais les ministres n'ont eu la confiance du pays. S'ils ont fait dissoudre le parlement, c'est qu'ils croyaient que le Haut Canada les soutiendrait; mais heureusement que celui-ci a fait son devoir. D'ailleurs les membres de l'administration n'étaient pourvus que d'incapacité. M. Cayley n'avait jamais (avant d'entrer au ministère) été un homme public; l'hon. membre pour Kingston, qui sourit toujours, se trouvait dans le même cas; M. Cameron aussi. Enfin, c'était là un corps incapable de conduire les affaires du pays. Il voterait en faveur de l'amendement.

L'hon. H. J. Boulton, votera aussi pour l'amendement, parceque, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'administration avait suivi une voie différente de celle des gouvernements constitutionnels; et après plusieurs autres remarques de l'hon. M. Boulton, M. Richards se lève et dit entre autres choses que certainement le pays ne prospère pas, et que l'agriculture et le commerce ne marchent pas.

M. McConnell dit ici quelques paroles et M. Drummond se lève et répond à une insinuation de M. McConnell qui continue à faire quelques remarques. Puis M. Flint prend la parole et dit qu'il a été envoyé au parlement pour y agir en membre honorable; c'est pourquoi il votera pour l'amendement.

L'amendement fut alors mis aux voix et emporté dans l'affirmative par la division suivante:

Pour:—Armstrong, Aylwin, Baldwin, Beaubien, Bell, Boulton, (Norfolk), Boutillier, Burritt, Cameron, (Kent), Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, Drummond, Duchesnay, Dumas, DeWitt, Egan, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guy, Guillet, Hall, Holmes, Hincks, Jobin, Johnson, Lafontaine, Latierré, Laurin, Lemieux, Leslie, Lyon, Macdonald, (Glengary), Marquis, McFarland, Merritt, Montgenais, Morrison, Nelson, Notman, Papineau, Price, Ri-

chards, Sauvageau, Scott (Bytown), Smith (Durham), Smith (Wentworth), Taché, Thompson, Watts, Weitenhall.—54.

Contre:—Badgley, Brooks, Cayley, Christie, Crysler, Daly, Macdonald (Kingston), McNab, Malloch, McConnell, McLean, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood (Brockville), Sherwood, (Toronto), Smith (Frontenac), Stevenson, Webster, Wilson.—20.

Il est alors nommé un comité pour rédiger une adresse en conformité à la résolution telle qu'amendée; ce comité fut composé comme suit: MM. Lafontaine, Baldwin, Boutillier, Price et Chauveau.

Lundi, 6 mars 1848.

Aujourd'hui, après les affaires de routine qui ont duré au-delà d'une lettre, M. Guy donne avis que demain il fera motion qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir des meilleurs moyens à adopter pour arrêter les progrès croissants de l'intempérance parmi nous; puis M. Baldwin fait rapport au nom du comité chargé de rédiger une adresse à Son Excellence en réponse au discours du trône, que le comité en est venu à adopter l'adresse, qu'il donne au greffier. Celui-ci en fait lecture, et M. Baldwin fait motion que la Chambre adopte cette adresse. [La division a lieu alors et les votes se trouvent partagés comme suit:]

Pour:—Armstrong, Aylwin, Baldwin, Beaubien, Bell, Boulton (Norfolk), Boutillier, Burritt, Cauchon, Chabot, Chauveau, Cameron, (Kent), Davignon, Drummond, Duchesnay, Dumas, DeWitt, Egan, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guy, Guillet, Hall, Holmes, Hincks, Jobin, Johnson, La Fontaine, Latierré, Laurin, Lemieux, Leslie, Lyon, Macdonald (Glengary), Marquis, McFarland, Merritt, Morrison, Nelson, Notman, Papineau, Richards, Sauvageau, Scott (Bytown), Scott (Deux Montagnes), Smith (Durham), Smith (Wentworth), Taché, Thompson, Watts, Weitenhall.—53.

Contre: Badgley, Brooks, Cayley, Christie, Crysler, Cuthbert, Daly, Macdonald (Kingston), McNab, Malloch, McConnell, McLean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood (Brockville), Sherwood (Toronto), Smith [Frontenac] Stevenson, Webster, Wilson.—22.

Majorité: 31 en faveur de la motion, qui est ainsi accordée, M. Malloch a voté avec les ministres ainsi que M. Cuthbert qui a pris son siège au commencement de la séance. L'hon. M. Badgley annonce alors que S. E. serait prête à recevoir la Chambre avec son adresse demain à midi. Il annonce de plus que, vu le vote de non-confiance donné vendredi soir contre le ministère, il est chargé de faire connaître à la Chambre que celui-ci a offert sa résignation au Gouverneur-Général. Alors la Chambre continue les affaires de routine, mais l'hon. M. Badgley se lève, et dit que le ministère désirerait, et demande à la Chambre de ne continuer pas, et de remettre le tout à demain. M. Aylwin répond que, pour sa part et autant qu'il y est concerné (dans l'affaire de l'officier-rapporteur de Beauharnois qui était cité à comparaître ce jour), il ne saurait rien refuser à l'hon. membre, et puis de consentement unanime toutes les affaires sont remises, et la Chambre s'ajourne, un peu après cinq heures, à 11 heures demain matin.

LE MINISTÈRE.

Enfin le coup de grâce est donné, le ministère n'est plus! Depuis quatre longues années, le peuple travaillait à jeter le pays d'un gouvernement protecteur des intérêts de tous, d'un gouvernement qui ne voulait pas devoir son existence à un seul individu, d'un gouvernement qui ne fut pas sans scrupules sur ses moyens d'actions, d'un gouvernement en un mot qui prêtât l'oreille aux vœux des populations; il est bien temps que la grande œuvre s'accomplisse et que le bien commence. MM. Daly, Cayley, Robinson, Morris, Sherwood, Badgley, Cameron, Mc Donald, Bruneau et Turcotte vont céder leurs places et descendre du pouvoir; n'examinons pas ce qu'ils ont fait, nous ne le savons que trop. Reconnaissons nos forces et pensons au présent. Que le passé nous instruisse, et que l'avenir soit toujours devant nos yeux. Voyons à ce que nous ayons un bon gouvernement, un gouvernement paternel, mais aussi un gouvernement fort, puissant, énergique, honnête, consciencieux, industrieux et pur. Voyons à ce que nos affaires ne languissent pas; pour voyons à tout. Réformons les mauvaises lois, remédions aux abus, éloignons de nous tout homme que ses antécédents nous apprennent devoir sans cesse entraver par sous-main la marche du gouvernement; ce n'est là que justice. Exploitions nos richesses agricoles et minérales; sillonnons en tous sens le pays de voies de communication; encourageons l'industrie, les arts, la littérature, etc. Soyons en un mot justes envers tous, et nous avancerons. Voilà le pouvoir à nous, peuvent dire tous les libéraux, usons-en avec sagesse et discernement. Prétons tous la main à la belle œuvre qui nous est réservée, celle d'une régénération sociale en Canada; sacrifions notre amour-propre, et ne voyons que le bien général qui demande de nous une grande union de sentiments et d'actions. Avec de pareilles dispositions, et ce sont celles des libéraux, nous sommes sûrs de réussir et de voir enfin notre pays jouer en Amérique le rôle important qui lui est sans doute réservé, vu sa position, toute exceptionnelle sous le rapport géographique et sous le rapport politique. Nous sommes seuls au nord, adossés au pôle, comme dernièrement le disait si bien un de nos jeunes compatriotes; nous avons pour voisin un empire qui comprend tout le reste de la partie septentrionale du continent et qui semble devoir s'étendre encore bien au-delà; est-ce que, par hasard, nous nous croyions destinés à être englobés dans ce grand tout? Non, au contraire; il nous semble que notre rôle doit être différent, qu'il doit être indépendant. Pour cela, il faut assurer au dedans à notre pays un gouvernement sage et protecteur qui n'ait en vue que nos intérêts et notre prospérité. Nous espérons beaucoup de celui qui sera sans doute formé avant la fin des huit jours; ne l'entravons pas par des crailleries et des plaintes hors de saison. Ne supposons pas qu'il puisse en un jour remédier à tout le mal de quatre longues années de mauvais gouvernement; donnons-lui du temps, pour qu'il mûrisse des mesures salutaires et appropriées, et avant tout n'embarrassons pas, par des suppositions et mille rumeurs qui naissent très souvent ailleurs que dans nos rangs, la marche des négociations qui sans doute devront s'entamer dès demain entre le chef de l'exécutif et les chefs de l'opposition. Voilà les seuls moyens de réussir dans cette belle œuvre; le début est beau et grand; la majorité est forte et imposante sous tous les rapports; le résultat est en ce moment si glorieux. Que les événements, qui doivent suivre, soient le fruit d'autant de désintéressement, de travail et de patriotisme!

LE TEMPS.—Vendredi et samedi, nous avons eu une forte chute de neige qui a rendu les chemins fort beaux et fort agréables. Le temps est froid, quoique le soleil soit déjà brillant. Hier soir, la neige a commencé de nouveau à tomber, et aujourd'hui le ciel est couvert, il fait froid, mais il ne neige pas. A 8 heures ce matin, le thermomètre indiquait 20 degrés au-dessus de zéro.